

RÉFORME DES RETRAITES

64 ANS

ÇA NE PASSE PAS

Une nouvelle fois le Président de la République a rappelé sa volonté de repousser l'âge de départ en retraite, tout en reconnaissant qu'il n'était pas possible de faire cette réforme en pleine crise sanitaire et économique.

La mobilisation de l'hiver 2019-2020 nous a permis de gagner la suspension des deux réformes phares du gouvernement, celle des retraites et de l'assurance chômage. Notre détermination est intacte.

La vigilance s'impose : dès que la crise s'atténuera et avec l'échéance de l'élection présidentielle, Macron et le MEDEF entendent bien remettre le couvert. Ça ne passera pas !

Pourtant, si notre pays ne s'est pas effondré pendant les crises inédites que nous traversons, c'est grâce à la Sécurité sociale et à notre système de retraites par répartition. L'urgence est donc de les conforter.

Vive les retraites par répartition !

Nous sommes actuellement en récession : le PIB a baissé de 8,3% en 2020, pourtant, grâce à notre système de retraites par répartition, le montant des pensions a été maintenu.

Avec le régime voulu par le gouvernement, les retraites se seraient effondrées pour s'adapter automatiquement à la baisse du PIB. Au Pays-Bas, au Chili, au Pérou, aux États-Unis... Dans les pays où les retraites, sous forme d'épargne individuelle, sont gérées par des fonds de pension, de nombreux retraités ont vu le montant de leur rente s'écrouler.

Dans sa réforme, le gouvernement voulait interdire aux cadres sup' de cotiser en répartition sur la totalité de leur salaire pour les pousser vers l'épargne individuelle... Tout cela au péril de leur retraite et pour le seul profit des lobbies bancaires et assurantiels qui spéculent avec l'épargne des salarié-e-s.

Notre système solidaire aurait ainsi perdu de précieuses ressources alors que c'est le seul qui soit pérenne et offre des garanties de niveau de pension à la retraite.

La CGT refuse la baisse des droits des actifs et retraités

Une négociation s'est ouverte en juin 2021 sur la retraite complémentaire Agirc-Arrco, qui représente jusqu'à 60% de la retraite des ingénieurs, cadres et professions intermédiaires du privé.

Le Medef veut tirer prétexte de la crise pour imposer une double peine aux salarié-e-s en activité :

- **En réduisant le nombre de points attribués chaque année.**
- **En érodant le pouvoir d'achat de ces points en les désindexant de l'évolution des prix.**

Or nos futures pensions sont le produit du nombre de points par la valeur d'un point... Que le Medef veut déprécier année après année ! Dans la foulée, les retraité-e-s sont donc aussi pénalisé-e-s par la diminution du pouvoir d'achat de leur pension. Ces régimes disposent pourtant de 60 milliards de réserves, un montant suffisant pour éviter des mesures d'austérité qui ne feraient qu'accentuer la récession !

Des solutions simples pour l'avenir

Pour augmenter les ressources afin de financer nos retraites, le meilleur levier est de lutter contre le chômage et d'augmenter les salaires, notamment des femmes.

Au-delà, la CGT propose des mesures immédiates de financement et notamment :

- **Mettre le capital à contribution** et élargir l'assiette de cotisations (avec un taux à 28 %) aux dividendes versés aux actionnaires. Pour les seules entreprises du CAC40, cela rapporterait 14 milliards d'euros ;
- **Augmenter l'assiette des revenus soumis à cotisations** pour y intégrer l'intéressement, les participations, l'épargne salariale et retraite, équivaldrait à 10 milliards d'euros de cotisations supplémentaires
- **Déplafonner les cotisations pour les salaires au-dessus de 27 500 euros par mois** rapporterait un milliard d'euros ;
- **En finir avec les exonérations de cotisations, a minima pour le CAC 40** rapporterait 5,5 milliards d'euros ;
- **Mettre en place une sur-cotisation sur les emplois précaires** (CDD, intérim...) d'un point rapporterait un milliard d'euros.

« Il faudra travailler plus longtemps »

Vraiment ?!

>>> Passé 60 ans (voire 55 ans !), les seniors sont poussés vers la sortie par les employeurs. Reporter l'âge de départ en retraite c'est donc faire exploser le chômage des seniors et faire chuter le montant des pensions.

>>> Seules 38% des personnes de plus de 60 ans sont en emploi.

>>> Pour les jeunes, la durée de cotisation exigée est déjà beaucoup trop élevée : 43 annuités pour celles et ceux qui sont né-e-s après 1973 alors que le premier emploi stable est à 26 ans.

>>> L'espérance de vie en bonne santé est seulement de 64 ans !

RÉFORME DES RETRAITES

64 ANS

ÇA NE

PASSE

PAS

Une nouvelle fois le Président de la République a rappelé sa volonté de repousser l'âge de départ en retraite, tout en reconnaissant qu'il n'était pas possible de faire cette réforme en pleine crise sanitaire et économique.

La mobilisation de l'hiver 2019-2020 nous a permis de gagner la suspension des deux réformes phares du gouvernement, celle des retraites et de l'assurance chômage. Notre détermination est intacte.

La vigilance s'impose : dès que la crise s'atténuera et avec l'échéance de l'élection présidentielle, Macron et le MEDEF entendent bien remettre le couvert. Ça ne passera pas !

Pourtant, si notre pays ne s'est pas effondré pendant les crises inédites que nous traversons, c'est grâce à la Sécurité sociale et à notre système de retraites par répartition. L'urgence est donc de les conforter.

Vive les retraites par répartition !

Nous sommes actuellement en récession : le PIB a baissé de 8,3% en 2020, pourtant, grâce à notre système de retraites par répartition, le montant des pensions a été maintenu.

Avec le régime voulu par le gouvernement, les retraites se seraient effondrées pour s'adapter automatiquement à la baisse du PIB. Au Pays-Bas, au Chili, au Pérou, aux États-Unis... Dans les pays où les retraites, sous forme d'épargne individuelle, sont gérées par des fonds de pension, de nombreux retraités ont vu le montant de leur rente s'écrouler.

Dans sa réforme, le gouvernement voulait interdire aux cadres sup³ de cotiser en répartition sur la totalité de leur salaire pour les pousser vers l'épargne individuelle... Tout cela au péril de leur retraite et pour le seul profit des lobbies bancaires et assurantiels qui spéculent avec l'épargne des salarié·e·s.

Notre système solidaire aurait ainsi perdu de précieuses ressources alors que c'est le seul qui soit pérenne et offre des garanties de niveau de pension à la retraite.

La CGT refuse la baisse des droits des actifs et retraités

Une négociation s'est ouverte en juin 2021 sur la retraite complémentaire Agirc-Arrco, qui représente jusqu'à 60% de la retraite des ingénieurs, cadres et professions intermédiaires du privé.

Le Medef veut tirer prétexte de la crise pour imposer une double peine aux salarié·e·s en activité :

- **En réduisant le nombre de points attribués chaque année.**
- **En érodant le pouvoir d'achat de ces points en les désindexant de l'évolution des prix.**

Or nos futures pensions sont le produit du nombre de points par la valeur d'un point... Que le Medef veut déprécier année après année ! Dans la foulée, les retraité·e·s sont donc aussi pénalisé·e·s par la diminution du pouvoir d'achat de leur pension. Ces régimes disposent pourtant de 60 milliards de réserves, un montant suffisant pour éviter des mesures d'austérité qui ne feraient qu'accentuer la récession !

Des solutions simples pour l'avenir

Pour augmenter les ressources afin de financer nos retraites, le meilleur levier est de lutter contre le chômage et d'augmenter les salaires, notamment des femmes.

Au-delà, la CGT propose des mesures immédiates de financement et notamment :

- **Mettre le capital à contribution** et élargir l'assiette de cotisations (avec un taux à 28 %) aux dividendes versés aux actionnaires. Pour les seules entreprises du CAC40, cela rapporterait 14 milliards d'euros ;
- **Augmenter l'assiette des revenus soumis à cotisations** pour y intégrer l'intéressement, les participations, l'épargne salariale et retraite, équivaldrait à 10 milliards d'euros de cotisations supplémentaires
- **Déplafonner les cotisations pour les salaires au-dessus de 27 500 euros par mois** rapporterait un milliard d'euros ;
- **En finir avec les exonérations de cotisations, a minima pour le CAC 40** rapporterait 5,5 milliards d'euros ;
- **Mettre en place une sur-cotisation sur les emplois précaires** (CDD, intérim...) d'un point rapporterait un milliard d'euros.

« Il faudra travailler plus longtemps »

Vraiment ?!

>>> Passé 60 ans (voire 55 ans !), les seniors sont poussés vers la sortie par les employeurs. Reporter l'âge de départ en retraite c'est donc faire exploser le chômage des seniors et faire chuter le montant des pensions.

>>> Seules 38% des personnes de plus de 60 ans sont en emploi.

>>> Pour les jeunes, la durée de cotisation exigée est déjà beaucoup trop élevée : 43 annuités pour celles et ceux qui sont né·e·s après 1973 alors que le premier emploi stable est à 26 ans.

>>> L'espérance de vie en bonne santé est seulement de 64 ans !